

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre à 18h25, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine JANIAUD LARCHER, Jean LOCATELLI, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Gisèle LAMARE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Sophie GUYON, Michel HOUDELAT, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Sophie PHILIPPE, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Philippe CHEVALIER à Monique DINET, Catherine CREPIN à Christian RAYOT, Thierry MARCJAN à Jean-Jacques DUPREZ, Emmanuelle PALMA GERARD à Robert NATALE, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Frédéric ROUSSE à Annick PRENAT et Lionel ROY à Sandrine JANIAUD LARCHER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 27 novembre 2023	Le 30 novembre 2023	En exercice	50
		Présents	26
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Martine BENJAMAA est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-07-10 Marché de travaux – Réhabilitation bâtiment en briques futur siège CCST

Rapporteur : Daniel FRERY

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 14 décembre 2023,

Une consultation a été lancée le 8 novembre dernier pour un marché de travaux concernant la réhabilitation (travaux de gros œuvre et second œuvre) du bâtiment situé 28, faubourg de Belfort à Delle, anciens bureaux de l'entreprise LISI, afin d'y délocaliser le siège de la Communauté de communes du Sud Territoire.

Il s'agit de la première tranche des travaux, concernant l'enveloppe du bâtiment (travaux de gros œuvre rendus nécessaires) et l'aménagement intérieur de 2 étages (rdc + 1er étage).

Les travaux sont répartis en différents lots :

Lot N° 01 : DÉSAMIANPAGE

Lot N° 02 : TERRASSEMENT – VOIRIES – RÉSEAUX

Lot N° 03 : DÉMOLITIONS – GROS OEUVRE

Lot N° 04 : COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ – ZINGUERIE

Lot N° 05 : MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM

Lot N° 06 : SERRURERIE

Lot n° 07 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

Lot n° 08 : PLATRERIE - PEINTURE

Lot n° 09 : CARRELAGE - FAIENCE

Lot n° 10 : SOLS SOUPLES

Lot n° 11 : FAUX PLAFONDS – CLOISONS MODULAIRES VITRÉES

Lot n° 12 : ASCENSEUR

Lot n° 13 : ÉLECTRICITÉ

Lot n° 14 : CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE – SANITAIRE

La commission d'appel d'offres, réunie le 14 décembre 2023, a décidé d'attribuer l'ensemble des différents lots à l'entreprise suivante comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse soit :

Lots N° 01 à N°14 : Entreprise L'AUBE pour 1 143 870 €H.T.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider l'attribution des différents lots présentés ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ce marché.**

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

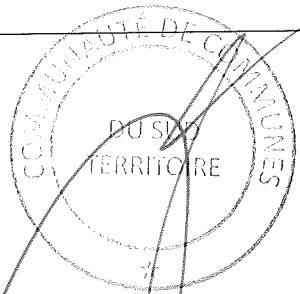
ID : 090-249000241-20231214-2023_07_10-DE

Bois de
Levrière

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



Et publication ou notification le

le **MARDI 19 DEC. 2023**

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

